



CAJO

Commission des alcools
et des jeux de l'Ontario

Services en ligne iCAJO

Vos transactions avec la CAJO relatives aux courses de chevaux se feront maintenant en ligne!

À compter de mars 2020, toutes les transactions avec la CAJO relatives aux courses de chevaux devront être effectuées en ligne sur le portail iCAJO, au www.agco.ca/fr/iCAJO.

- Le portail iCAJO offre une façon rapide, facile et pratique d'effectuer l'ensemble de vos transactions avec la CAJO n'importe quand et n'importe où.
- Au même endroit, mettez à jour votre profil et gérez toutes vos demandes et renouvellements.
- Vous pouvez aussi imprimer vous-même vos licences, enregistrements et certificats.

En mars 2020, une fois les Services en ligne iCAJO lancés, vous pourrez :

- Créer un compte iCAJO et, à l'aide d'un code d'accès, y lier vos renseignements déjà entrés dans les dossiers de la CAJO.
- Effectuer en ligne toutes vos transactions avec la CAJO, y compris la demande, la modification ou le renouvellement de vos licences ou de vos enregistrements.
- Payer les droits en ligne par Visa, MasterCard, Interac en ligne, Visa Débit, MasterCard Débit ou carte de crédit prépayée (argent comptant, chèques ou argent américain non acceptés)
- Recevoir un avis d'approbation par courriel une fois vos licences ou enregistrements approuvés.

Portail iCAJO : ce qu'il faut faire

- Vérifiez si l'adresse postale et le courriel que vous avez fournis à la CAJO sont à jour.
- Si vous devez mettre à jour vos coordonnées, appelez le service à la clientèle de la CAJO au numéro de téléphone indiqué ci-dessous ou compléter et retourner un formulaire de contact de licence de course de chevaux disponible à www.agco.ca/fr.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.agco.ca/fr, envoyez vos questions en ligne au www.agco.ca/fr/iCAJO, ou composez le 416 326 8700 ou le 1 800 522 2876 (sans frais).

